

# En direct de Bruyères



LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Juin 2018 • #66

Dossier p.10

## Budget 2018

Attractivité

Réactivité

Qualité de vie

Proximité



### Actu p.6

Inauguration de l'ouverture au public  
du parc du Château

### Enfance et jeunesse p.13

Rentrée 2018 : ouverture  
de l'accueil-jeunes

**paysages, parcs et jardins**

**S.A.S**

**LECOMTE-LANGÉ**

29 Chemin de St-Arnoult  
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

Tél. 01 64 90 15 52

Fax 01 60 83 82 38



- créations
- entretien
- élagage

- fournitures pour jardins
- arbres fruitiers et d'ornement



LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES  
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

- ✓ Infrastructures routières
- ✓ Production et recyclage de matériaux
- ✓ Réhabilitation de réseaux

AGENCE DOURDAN

28 RUE GÉNÉRAL DE GAULLE  
91410 ROINVILLE SOUS DOURDAN  
TÉL : 01 64 59 70 90



## **BRUYÈRES-LE-CHÂTEL**

*Manuel Diogo*



06 14 61 24 68

**AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX**

**Petites et grandes distances**

Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78

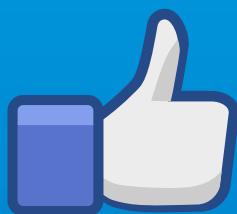


*Assainissement  
Aménagement Urbain*

2 rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tel : 01 69 01 10 44 – Fax : 01 69 80 71 31 – mail : tpe@tpessonne.fr

# J'aime !



**Actualités, infos, spectacles...**

**Rejoignez-nous sur la page**

**f facebook de la ville**

**Ville de Bruyères-le-Châtel**

*Bruyères*  
LE CHÂTEL

**Si vous désirez passer**

**une annonce,**

**n'hésitez pas à contacter**

**le service municipal**

**de la communication**

**au 01 64 90 90 81**

**ou par mail**

**à l'adresse**

**secretariat@bruyereslechatel.fr**

**4**

## ACTU EN IMAGES

Festival de jour // de nuit  
Fête de la Saint Didier

## ACTU TRAVAUX

Pôle éducatif  
Trottoirs rue des Prunelles

## ACTU

Inauguration de l'ouverture au public du parc  
Les compétences de Cœur d'Essonne Agglomération

: actu



**M. Rouyer, Maire, M. Durovray, Président du Département, Mme Darcos, Sénatrice de l'Essonne et M. Dugoin-Clément, Vice-président de la Région Île-de-France.**

**“** Le budget de la commune et celui du CCAS ont été votés à la majorité des membres du Conseil municipal sans augmentation des impôts locaux. L'adoption du budget est un moment fort dans la vie d'une collectivité. C'est le point annuel qui permet d'évaluer nos capacités de fonctionnement et d'investissement.

Le vote du budget, c'est l'acte « politique » qui traduit les engagements concrets pour l'année en cours. Notre budget 2018 va bien plus loin qu'une perspective à 12 mois: il s'inscrit dans une vision de développement continu de notre village. Il pose les jalons d'une stratégie visant à coller au Plan d'Aménagement et de Développement Durable, pièce maîtresse du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31 janvier 2018.

Lors du Conseil municipal j'ai signalé que de nombreux maires seraient enchantés de signer un tel budget. Il est le résultat d'une adaptabilité au changement, d'une vision d'avenir et d'une volonté d'élus perpétuellement en mouvement.

Nous avons intégré la « diète » imposée par l'Etat aux collectivités locales et digéré la réduction massive des dotations. Ce qui a du mal à passer ce sont les charges nouvelles sans compensation et parfois les avis des services de l'Etat qui semblent sortir d'un livre du Moyen Âge.

Pour notre collectivité, cette anticipation nous a permis d'éviter une confrontation aux difficultés financières, de ne pas augmenter les impôts locaux, de ne pas diminuer nos investissements et de ne pas baisser la qualité des services publics.

Nous sommes au service des Bruyérois et aucun élu n'est en droit de l'oublier. Même les élus de l'opposition ont ce devoir. Faire de la politique, ce n'est pas déroger à la loi et encore moins s'arroger des priviléges.

J'ai imposé une marque de fabrique dans l'équipe municipale majoritaire avec 20 élus de « Donnons des couleurs à Bruyères ». Je prône le respect des engagements pris lors des échéances électorales, la rigueur dans la gestion, la transparence dans l'information mais aussi le respect au quotidien.

Ce respect, il ne dépend pas que de moi et de vos élus, il dépend aussi et surtout de vous. Les dernières rencontres sur le terrain avec des riverains montrent votre attachement à retrouver « les voitures sur la chaussée et les piétons sur les trottoirs ». Des parents d'élèves nous ont fait part de nombreux stationnements anarchiques dans diverses rues empruntées par les enfants pour se rendre au pôle éducatif.

Au fil des années de mauvaises habitudes ont pris le pas sur la réglementation qui interdit à tout véhicule de se garer sur ou à cheval sur les trottoirs même s'il n'y a pas de ligne jaune ou de panneaux d'interdiction.

Il n'est pas question pour moi d'en venir à une répression massive. Je souhaite simplement que chaque automobiliste prenne conscience qu'en dehors de son véhicule il est aussi un piéton. Je compte sur votre civisme pour respecter les places de stationnement tracées sur la voie publique qui ont vu ou vont voir le jour sur l'ensemble de la commune. Elles ne sont pas toujours devant votre domicile mais souvent peu éloignées. Je voudrais aussi vous rappeler que le village existait avant les voitures et qu'il faut accepter les conséquences liées à son histoire. L'équipe municipale est prête à aller dans chaque quartier pour que la situation s'améliore en respectant la sécurité des biens et des personnes.

Une enveloppe a été attribuée dans le budget pour certaines rues du village suite à des rencontres sollicitées par les riverains. La maîtrise d'œuvre est choisie, les travaux devraient suivre prochainement.

Je répondrai à chaque invitation sur le terrain pour dialoguer avec vous et entendre vos propositions pour améliorer votre quotidien. **”**

Thierry Rouyer

**10**

## DOSSIER

Budget 2018

: dossier

**13**

## JEUNESSE

Accueil-jeunes

## SCOLAIRE

Étude dirigée

: enfance et jeunesse

**15**

## SOLIDARITÉ

Opération tranquillité seniors  
Coupon associatif

: solidarité

**16**

## CULTURE

Mise en réseau  
des bibliothèques

: culture

**17**

: municipalité

## ÉTAT CIVIL

Carte Nationale d'Identité  
Conseils municipaux

**18**

: associations

## ZOOM SUR

En attendant les Olympiades  
FC3V

**19**

: tribunes

**« LE RÊVE DE KIWI »  
DU 27 MARS**

Spectacle pour les 1-3 ans, dans le cadre du Festival petite enfance des médiathèques

**SORTIE DE RÉSIDENCE  
DE FRICHTI CONCEPT  
DU 11 AVRIL**

« Du soleil, un spectacle, de la craie, un dé, des cris, des pommes, des rencontres et des câlins ! Merci à la ville de Bruyères-le-Châtel et à tous les complices ! » La Lisière

**FESTIVAL DE JOUR // DE NUIT DU 25 MAI**

« Essai Néo romantique » de la compagnie « 100 Issues ».



« Effraction nocturne » par la compagnie « Illotopic » sur le miroir du château.

**SAINT-DIDIER DU 26 MAI**

Un grand moment de partage a eu lieu au château de Bruyères-le-Châtel lors de la fête patronale.

Les activités gratuites pour tous et les repas à tarifs négociés ont ravi petits et grands.

Un grand merci à M. Schoettl pour le prêt du petit train qui a contribué au bon déroulement de la fête de la Saint-Didier.

Le nombre de visiteurs montre combien les Bruyérois sont attachés à cette fête de village.



# Inauguration de l'ouverture au public du Parc du Château

**Le Parc du Château de Bruyères-le-Châtel, Espace Naturel Sensible, a été inauguré officiellement le samedi 26 mai avec deux parcours de promenades:**

→ **Le parcours bleu** « la Gaïté » où se trouvent les étangs que vous pouvez observer de plus près grâce au ponton.



Inauguration en présence de Monsieur Durovray, Président du Département de l'Essonne, Monsieur Dugoin-Clément, Vice-président de la Région Ile-de-France, Monsieur Rouyer, Maire de Bruyères-le-Châtel, Madame Darcos, Sénatrice de l'Essonne et Monsieur Pérot, Maire-adjoint.

→ **Le parcours vert** « les rhododendrons » qui permet d'admirer leur généreuse floraison d'avril à mai et de découvrir le chêne Saint-Louis.

Le parc de 94 hectares, dont 87 en Espaces Naturels Sensibles, est reconnu pour la diversité de ses milieux naturels.

Les Espaces Naturels Sensibles ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels, d'assurer la sauvegarde des habitats naturels, mais également d'aménager ces espaces pour l'ouverture au public.

La municipalité remercie le Département de l'Essonne et l'Agence des Espaces verts de la région Ile-de-France, qui ont participé au financement des aménagements du parc.



**CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE À LA PHARMACIE**

# La Pharmacie « Lemas » devient la « Pharmacie de la Bruyère »



« Après 33 ans passés au service des Bruyéroises et des Bruyérois, je cesserai mon activité professionnelle l'été prochain.

Je vous remercie pour toutes ces années où vous m'avez accordé votre confiance.

Je passe la main à un duo de

jeunes femmes compétentes et dynamiques formées par mon assistante depuis 5 ans, Madame Carole de Witte et son amie de promotion Mademoiselle Charlotte Brunet.

Ainsi nous avons veillé à ce que toute l'équipe de la pharmacie que vous connaissez depuis ces nombreuses années reste la même et que l'écoute, la disponibilité et la compétence restent les mots d'ordre de votre pharmacie. »

Votre pharmacien  
**Bertrand Lemas**

## Carton rouge Incivilités

Suite à des incivilités répétées, le city-park, le skate-park et le jardin d'enfants seront fermés au public à partir de 20 heures (arrêté municipal n°2018/46 du 11 juin 2018).



# Zoom sur les compétences de l'Agglomération

La question des compétences est importante car elle permet de connaître les domaines qui demeurent aux mains de la commune et ceux dans lesquels l'agglomération peut intervenir.

Cœur d'Essonne Agglomération est un établissement public de coopération intercommunale et à ce titre intervient sur les compétences qui lui sont transférées par les communes membres ou instituées par la loi, sur son périmètre géographique. L'agglomération dispose de multiples compétences visibles sur internet\*, vous trouverez dans le tableau ci-contre les grandes lignes.

\* [www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr) > accueil > l'agglomération > compétences.

COMPÉTENCES		CONTACT
Éclairage public et signalisation lumineuse et tricolore	Entretien, travaux neufs et mise en conformité de l'éclairage public et des feux tricolores	<b>CENTRE TECHNIQUE</b> Bis 20-16 rue Denis Papin Saint-Michel-sur-Orge 01 69 72 20 10
Collecte et traitement des déchets ménagers	Collecte des déchets, encombrants, consignes de tri, déchèteries, compostages	<b>CENTRE TECHNIQUE</b> Bis 20-16 rue Denis Papin Saint-Michel-sur-Orge 0 800 293 991
Transport	Développement du réseau de transport en commun	<b>SERVICE TRANSPORT</b> 1, place Saint Exupéry Sainte-Geneviève-des-Bois 01 69 72 18 00 communaute@coeuressonne.fr
Gestion de l'assainissement	Enquête de conformité, demande de raccordement, gestion des eaux pluviales urbaines	<b>PÔLE ASSAINISSEMENT</b> 20 rue Denis Papin Saint-Michel-sur-Orge 0 800 23 12 91
Gestion de l'eau potable	Compétence déléguée à la Régie Publique Eau Ouest Essonne	<b>RÉGIE PUBLIQUE EOE</b> 24 rue du Général Leclerc Forges-les-Bains 01 64 59 65 28 En cas d'urgence : 06 45 54 34 79 abonne@eauouestessonnes.fr <a href="http://eauouestessonnes.fr/regie-publique">http://eauouestessonnes.fr/regie-publique</a>
Gestion des structures petite enfance d'intérêt communautaire	Accueil des enfants de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Relais Assistantes Maternelles (RAM).	<b>GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE</b> 22 boulevard Jean Jaurès Arpajon 01 84 63 02 12 guichetunique@coeuressonne.fr

## BRUYÈRES-LE-CHÂTEL, BIENTÔT EN TRÈS HAUT-DÉBIT



D'ici fin 2019, la totalité des Bruyérois aura accès à l'internet en très haut débit.

Ses avantages sont nombreux et répondent aux besoins croissants de chacun. À domicile, la fibre permet de bénéficier de services très performants : la télévision Haute Définition et 3D, la domotique, le transfert de fichiers volumineux. Ces nouveaux usages pouvant être partagés en simultané sur tous les écrans du foyer.

Pour les entreprises, la fibre est synonyme de télétravail, de sauvegarde et de stockage sécurisés des données à distance, de e-commerce. Avec les débits de 100 Mb/s à 500 Mb/s selon les offres des opérateurs, elle est un véritable accélérateur du développement de l'activité.

Plus d'infos sur [www.essonnenumerique.com](http://www.essonnenumerique.com)

Contact : [essonnenumerique@cd-essonnes.fr](mailto:essonnenumerique@cd-essonnes.fr)



## PÔLE ÉDUCATIF

- Des saules, chênes, et gleditsias ont été plantés autour du pôle éducatif.  
Coût : 1 225.80 €
- Un abri de rangement a été installé dans la cour de l'école maternelle.  
Coût : 7 056 €



- De nouvelles banquettes ont été achetées pour la BCD.  
Coût : 1 225.80 €



## CHEMIN PARKING RENÉ-PETIT

Un chemin va être réouvert au public pour faciliter l'accès au parking René-Petit pour les habitants de la rue des Vignes et de la rue du Bourg Neuf.



## SÉCURISATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les portes d'entrée de la mairie et de l'Espace Bruyères Loisirs Culture ont été remplacées.

### Coût :

Travaux électriques : 786 €

Remplacement de la porte d'entrée de la mairie : 6 725.70 €

Remplacement de la porte d'entrée de l'Espace BLC : 10 899.69 €

Subvention réserve parlementaire : 1 000 €



## TROTTOIRS RUE DES PRUNELLES

Mise en accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des trottoirs de la rue des Prunelles.

Coût: 41 000 €



# 2018, un budget « Proximité et qualité de vie »

Un nouvel espace de promenade.



Des commerces plus accessibles.



Un accueil-jeunes.



Des accessibilités badgées.



Une nouvelle crèche.



Un cabinet médical.





Centre village



Ter@tec

## Le mot du Maire

“ Par le budget 2018, la commune de Bruyères-le-Châtel mise sur l'attractivité et la réactivité avec des actions de proximité et de qualité. Avec l'équipe municipale, nous avons pris toutes les décisions qui permettent à la commune d'avoir une ambition forte pour l'avenir.

Une ambition qui veut donner à chaque acteur de notre territoire (associations, professions libérales, acteurs économiques...) les outils et équipements nécessaires à la conduite de leurs projets locaux, nationaux voire internationaux pour le campus Ter@tec.

Un budget offensif pour garder Bruyères sur une trajectoire budgétaire viable et maintenir un haut niveau d'investissement malgré la baisse des dotations qui n'est même plus pour nous aujourd'hui un sujet de lamentations. ”

**Thierry Rouyer,**  
Maire de Bruyères-le-Châtel

## 2017, encore une très bonne année ...

En fonctionnement **avec un résultat de clôture positif de 557 301,88 €** malgré un remboursement d'une somme de **499 372 €** à verser à l'État pour un trop perçu de fiscalité.

En investissement **avec un résultat de clôture positif de 1 402 869,24 €**

### Les objectifs 2017 étaient :

- Maintien du service public
- Maîtrise de la fiscalité locale (-2% taxe d'habitation)
- Développement du campus Ter@tec (aménagement d'une zone économique de 5 ha)
- Engagement sur la construction d'un gymnase
- Déplacement des écoles et ouverture d'une nouvelle zone de commerces

Ils sont tenus et même améliorés avec l'ajout d'un DOJO au gymnase.

**Votre commune,  
votre argent,**

**baisse des impôts locaux  
en 2018.**

Taxe d'habitation : **11.27 % (-8%)**

Taxe foncier bâti : **14.87 %**

Taxe foncier non bâti : **44.91 % (-8%)**

**Ces trois baisses d'impôts successives ; 2% en 2016, 2% en 2017 et 8% en 2018**, visent à compenser positivement la suppression d'une exonération générale sur les bases des valeurs locatives.



# 12 : dossier



Espace Les Sources



Église Saint-Didier



Pôle éducatif

## 2018 « Attractivité et Réactivité »

L'investissement reste une clé pour tourner la commune vers les grands défis de l'avenir, pour construire un territoire durable, attractif et réactif aux décisions externes.

### **L'attractivité est dans la qualité de vie avec :**

- 1. Les équipements publics, pôle éducatif, complexe sportif, **gymnase et dojo à venir****
- 2. Les espaces verts : ouverture de l'Espace Naturel Sensible de 94 h le 26 mai et **la création d'un parc de 2 ha face au pôle éducatif à venir****
- 3. La maîtrise de la fiscalité locale (en place depuis 15 ans)**
- 4. Le développement des activités économiques à venir (campus Ter@tec)**
- 5. La protection des espaces naturels et la lutte contre les installations illicites**

### **La réactivité est dans la proximité**

- 1. Ouverture d'un accueil-jeunes en septembre 2018**
- 2. Ouverture d'une crèche privée de 11 berceaux en janvier 2019**
- 3. Engagement d'un programme quartier par quartier « parkings pour voitures et trottoirs pour piétons »**

- 4. Aménagement aux normes d'accessibilité de locaux pour professions libérales**

### **2018, l'année de...**

#### **Sécurité et voirie**

- 2018, une année de la sécurité avec de multiples approches qui vont de la mise en sécurité des cheminements dans le parc à la reconquête des trottoirs par les piétons en passant par la diminution de la vitesse en agglomération pour une circulation apaisée et la protection de sites par vidéosurveillance.
- 2018, une année de lancement de réhabilitation des voiries dans le village.

#### **Environnement et cadre de vie**

- 2018, végétalisation de la ville avec des opérations « jardinons nos rues » ou « créons un verger collectif ».
- 2018, une démarche bio/locale à initier pour la restauration collective.

#### **Patrimoine**

- 2018, une année du patrimoine avec la restauration de la charpente et de la toiture de l'église Saint-Didier.

#### **Économie**

- 2018, une année économique forte avec des annonces d'implantation et de création d'emplois.

#### **Services intercommunaux**

- 2018, une année de transferts de compétence à l'agglomération : eau, assainissement, protection incendie.

### **Les objectifs 2018 :**

- Maîtrise de la masse salariale**
- Maintien d'un service public à l'identique**
- Pas de réduction du budget associatif**
- Stabilisation des charges courantes de gestion**
- Pas d'augmentation de la dette**

# : enfance et jeunesse

13

## Accueil-jeunes

### Rentrée 2018 : ouverture de l'accueil-jeunes

Dès la rentrée 2018, un véritable espace convivial dédié aux jeunes de 11 à 17 ans, ouvrira ses portes au 1<sup>er</sup> étage de l'Espace Les Sources, 34 rue de la Libération.



Réunion  
d'information  
Vendredi  
29 juin à 18h  
Salle polyvalente  
du Pôle éducatif.

Ce projet était l'un de nos engagements de campagne. Issu d'un long travail de concertation entre les différents acteurs du projet. Ce nouvel espace sera un lieu d'accueil et d'échange, d'activités culturelles et sportives et de création et de citoyenneté.

Il sera dirigé par Monsieur Philippe Richard, actuel directeur de l'Accueil Collectif de Mineurs et animé par

Madame Gaëlle Monestié. La structure sera ouverte pour commencer deux soirs par semaine et le mercredi après-midi.

**Une réunion d'information pour les élèves de CM2 et leurs parents est prévue :**  
**Vendredi 29 juin à 18h,**  
**Salle polyvalente du Pôle éducatif.**

## Quotient familial :

Les documents nécessaires au calcul du quotient familial sont les suivants :

- avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017,
- attestation de paiement CAF.

La grille tarifaire est téléchargeable sur le site de la ville.

Pour être pris en compte, vos documents devront être déposés avant le 28 septembre 2018.



## FÊTES DES ÉCOLES

**École maternelle:**  
**23 juin 2018**

**Boum de l'école élémentaire :**  
**29 juin 2018**



# La fin des devoirs à la maison, c'est déjà possible à Bruyères



L'étude dirigée a été mise en place à la rentrée de septembre 2017. 42 enfants répartis en 3 groupes en bénéficient. L'aide aux devoirs est assurée par des enseignants volontaires.

## L'organisation :

- 16h30, les enfants sont pris en charge par l'enseignant et accueillis dans la cour pour prendre leur goûter.
- De 17h à 18h : étude dirigée. L'enfant peut ensuite être accueilli



## Le mot de Madame Lambert :

“L'étude dirigée est un moment de calme pour faire les devoirs. Les élèves sont repartis en 2 classes. L'objectif pour les enseignants est d'aider les enfants à s'organiser et à apprendre leurs leçons.”

## JEUNES BACHELIERS PROMOTION 2018

Faites-vous connaître en déposant votre relevé de notes à la mairie ou par mail à [mairie@bruyereslechatel.fr](mailto:mairie@bruyereslechatel.fr), à l'attention de Madame Lefeuve, avant le 20 août 2018.

Passé ce délai, il sera trop tard pour bénéficier d'une récompense.



## ► RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019



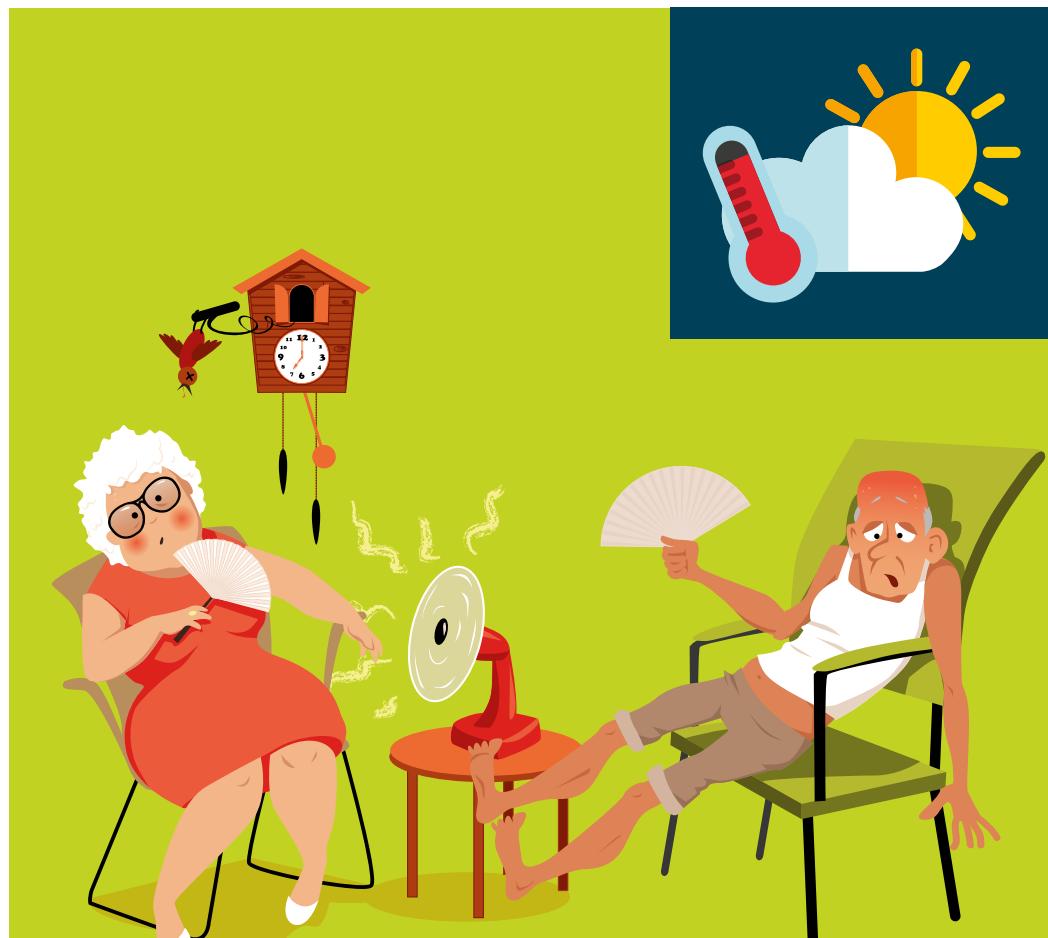
Rentrée scolaire  
le 3 septembre 2018  
Ecole élémentaire : 8h30 pour tous les enfants.  
Ecole maternelle : 8h30 pour les enfants de moyenne et grande section, 10h pour les enfants de petite section.

## ► DOSSIER D'INSCRIPTION AUX DIFFÉRENTS SERVICES COMMUNAUX

Pour que votre enfant puisse bénéficier des services communaux dès le 3 septembre, le dossier remis aux familles par l'intermédiaire des écoles, doit être rendu à la mairie dûment complété, accompagné des documents demandés, le 20 juin au plus tard.

## DISPOSITIF

### «Opérations « canicule » et « tranquillité seniors »



#### Canicule

Depuis l'été 2004, le gouvernement a instauré une loi qui oblige les communes à instituer un registre des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande.

Dès l'annonce par MÉTÉO FRANCE d'une alerte «orange», le CCAS lance un service d'appel téléphonique, pour s'assurer du bien-être des personnes figurant sur le registre.

#### Tranquillité senior

En s'inscrivant à cette opération,

la personne âgée isolée, bénéficiera d'un soutien renforcé de la part de la Gendarmerie, sous forme de rondes organisées à proximité de son domicile. Elle pourra également prendre les plaintes à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

**Ces démarches d'inscription sont fortement recommandées mais restent volontaires et facultatives.**

**Vous avez jusqu'au 29 juin pour vous inscrire à la mairie sur le registre communal.**



L'objectif de ce dispositif est de permettre aux familles à faibles ressources d'accéder à des activités sportives ou culturelles, en partenariat avec les associations. Pour bénéficier de ces coupons, les enfants devront être âgés de 4 à 18 ans. Un seul coupon par enfant au foyer d'un montant de 10 à 50 € pourra être délivré aux familles bénéficiant d'un quotient familial.



#### SOLIDARITÉ

**Conférence « Les plantes médicinales et les enjeux de l'industrie pharmaceutique »**

**Samedi 22 septembre à 10h  
Avec Jean-Christophe GUEGUEN,  
docteur en pharmacie**

**Espace BLC  
Inscription CCAS**

## Le réseau des médiathèques

Le réseau des médiathèques communautaires et municipales vous ouvre 20 portes d'accès gratuites à la culture, à la connaissance et aux loisirs, sous forme de livres, magazines, CD, DVD, jeux vidéo, partitions, liseuses numériques, instruments, événements ...

Depuis le mardi 17 avril, vous disposez d'un catalogue commun aux 20 médiathèques (les 14 médiathèques communautaires de Cœur d'Essonne ainsi que les médiathèques d'Arpajon, Breuillet, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville, La Norville, Bruyères-le-Châtel et Cheptainville).

Vous donner envie de lire, écouter, voir, penser, jouer, apprendre, comprendre, ressentir, s'émerveiller... pour enrichir votre quotidien! Les 20 médiathèques du réseau œuvrent à rendre accessible au plus grand nombre la culture sous toutes ses formes. Elles proposent gratuitement des collections et des programmations culturelles riches et variées pour tous.

**Le portail documentaire vous donne accès à l'ensemble des services:** le catalogue commun, les ressources numériques, les informations pratiques (horaires d'ouverture, conditions d'emprunt et de réservation...).

Grâce à la carte unique des abonnées, il est possible d'emprunter et de restituer vos documents dans les 20 médiathèques du réseau. Il est également possible de réserver des documents et de les faire livrer dans la médiathèque la plus proche de chez vous.



### Quelques chiffres

- Plus de 500 animations par an
- 550 000 documents accessibles sur place ou à emporter
- De l'humour, du classique, des jeux vidéo... pour tous les âges
- Déjà 40 000 inscrits... et vous ?

- Vous pouvez ainsi emprunter pour 4 semaines, jusqu'à 30 documents (livres, revues, CD, DVD, partitions, dont 1 jeu vidéo, 1 liseuse numérique, 1 instrument à St-Michel-sur-Orge).
- Il suffit de vous rendre dans la médiathèque de votre choix muni d'une pièce d'identité, et d'une autorisation parentale pour les moins de 14 ans (téléchargeable).

### Les médiathèques, mode d'emploi :

Pour vous inscrire dans les médiathèques du réseau ou emprunter des documents, pas la peine de sortir votre porte-monnaie : tout est gratuit !

Pour plus d'informations sur le réseau des médiathèques, rendez-vous sur le site : [www.mediatheques.coeuressonne.fr](http://www.mediatheques.coeuressonne.fr)

MERCREDI 27 JUIN  
16H ET 17H

### Le Cabinet de Curiosités

Création, interprétation : Mathieu Desfemmes - « Le cabaret des oiseaux »  
Spectacle insolite alliant conte et théâtre autour de la collection de livres d'artistes de la médiathèque de La Norville.

Médiathèque de Bruyères-le-Châtel  
À partir de 6 ans  
Gratuit  
Sur réservation : 01 64 90 71 91 ou [biblioculture@bruyereslechatel.fr](mailto:biblioculture@bruyereslechatel.fr)



# : municipalité 17

## Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville [www.ville-bruyereslechatel.fr](http://www.ville-bruyereslechatel.fr)

### Conseil municipal du 29 mars 2018

- Vote du budget, des taux d'imposition 2018 et des subventions aux associations
- Approbation des conventions de mise en réseau informatique de la lecture publique
- Fixation du prix de reproduction du Plan Local d'Urbanisme
- Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture

- de carburant et prestations associées par cartes accréditions en station-service, initié par Cœur d'Essonne Agglomération
- Approbation de la convention avec l'association REPERES pour des interventions au sein du parc du Château pour la réalisation de travaux forestiers, d'espaces verts et de maçonnerie

### Conseil municipal du 24 mai 2018

- Acquisition des parcelles AB 198 et AC 672
- Désaffectation rue de la Piquetterie et chemin rural n° 32

- Approbation de la grille tarifaire des services scolaires
- Domiciliation de l'association « Fiest'à Bruyères »

## Carte nationale d'identité



Depuis le mois de mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont traitées selon les modalités de la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Vous pouvez effectuer une demande de carte nationale d'identité dans l'une des **34 communes du département\*** équipées d'un dispositif de recueil.

**Pour gagner du temps et faciliter sa démarche dans les mairies, il est fortement recommandé d'effectuer**

**une pré-demande en ligne sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :**  
<https://predemande-cni-ants.gouv.fr>

Les demandes sont instruites par des plateformes spécialisées, en vue d'améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude.

Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui (sauf cas de perte ou vol) reste gratuite.

**À noter :** Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire (cerfa 15646\*01) établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire téléchargeable sur service-public.fr doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

\*Angerville, Arpajon, Athis-Mons, Brétigny-sur-Orge, Breuillet, Brunoy, Chilly-Mazarin, Corbeil-Essonnes, Dourdan, Draveil, Étampes, Etréchy, Évry, Gif-sur-Yvette, La Ferté-Alais, Lardy, Les Ulis, Longjumeau, Massy, Mennecy, Montgeron, Milly-la-Forêt, Morangis, Palaiseau, Ris-Orangis, Saclas, Savigny-sur-Orge, Saint-Chéron, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Vigneux-sur-Seine, Villebon-sur-Yvette, Viry-Châtillon et Yerres.

# 18 : associations



**FESTIVAL DES ARTS AFRICAINS**  
**Retour en images**

## « EN ATTENDANT les Olympiades ».

Le 4 mai 2018 de 16h45 à 20h a eu lieu l'évènement  
« En Attendant les Olympiades ».



Organisé par un collectif de parents d'élèves, cet évènement a permis de donner un avant-goût des Olympiades qui ont eu lieu le 2 juin dernier.

« En Attendant les Olympiades » a attiré, sous un beau soleil, environ 150 personnes de 16h45 à 20h. Tous les enfants et parents de Bruyères-le-Châtel étaient invités à partager un goûter au Skate Park / City stade des Terrasses de Trévoix.

De nombreuses activités sportives et récréatives furent proposées par le Comité des Olympiades : Baby-Foot Géant, Basket,

Tir à l'arc, Speed-ball mais aussi et surtout une démo de Skate de plus d'une heure avec un collectif de skateurs bruyérois et dans lequel Léo, à l'initiative de la création du Skate Park inauguré en 2016, a pris le micro pour faire un « focus » sur le « vivre ensemble » et les règles de sécurité dans un skate park, qui reste avant tout un équipement municipal en accès libre et partagé.

À la suite de cette « Démo » petits et grands ont pu librement s'adonner aux joies de la glisse urbaine...

Merci à tous les enfants d'avoir participé et aux parents qui nous ont aidés à organiser cet évènement. Merci à la municipalité de Bruyères-le-Châtel pour son soutien...



## LE FC3VALLÉES

Le Fc3vallées est un club qui existe depuis 15 ans et rassemble des joueurs de plusieurs communes dont Bruyères-le-Châtel.

Notre objectif est de rester un club familial basé sur les valeurs de respect et de convivialité.

Le bilan de l'année est plutôt positif car malgré les difficultés liées à l'occupation en début d'année de deux de nos terrains, la météo peu clémente cette année et la perte de créneaux sur BLC, notre club tient le cap. Une belle année côté événements et cohésion du club, une belle journée

d'accueil, des vœux sympathiques, une soirée réussie, la rencontre de nos vétérans avec le Variété club qui a été un bon moment de partage et de convivialité, et un magnifique tournoi pour nos U8/9 et U10/11.

Nous finirons cette année par un week-end organisé pour les sections U12 à U15 et le barbecue de fin d'année.

**Si vous voulez nous rejoindre, passez nous voir aux entraînements, informations disponibles sur footeo Fc3vallées.  
Suivez-nous sur Facebook : FC 3 vallées**



## MAJORITÉ MUNICIPALE:

### « DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

Chères Bruyéroises, chers Bruyérois,  
Nous nous étions engagés lors de  
notre élection en 2014 à porter un  
projet municipal, dont les actions  
sont conditionnées par une gestion  
rigoureuse du budget. Ceci demande  
un important travail, un engagement  
et une implication permanents des élus  
majoritaires et des agents municipaux  
qui nous accompagnent.

Lors du dernier Conseil municipal  
l'opposition a voté contre le budget  
2018, qui pourtant a validé :

- des impôts locaux non augmentés,
- les investissements souhaités dans  
notre programme électoral avec :
- l'ouverture de l'accueil-jeunes en  
septembre,
- l'accueil d'une crèche privée  
(ouverture en janvier 2019)

• la construction d'un gymnase (dossier  
en cours),  
• une proposition d'accueil pour  
les professions libérales (choix de  
l'architecte prochainement).  
Ce sont des investissements financiers,  
mais aussi humains.  
Ainsi nous avons appris la cessation des  
activités du Comité des Fêtes que nous  
remercions pour avoir œuvré toutes ces  
années en organisant des manifestations  
festives.  
Nous avons toutefois souhaité que la fête  
de la Saint Didier ait lieu, et en attendant  
qu'une association prenne le relais, cette  
année son organisation a été assurée  
par des élus, des agents municipaux et  
des bénévoles, avec toutes les activités  
gratuites.  
L'organisation c'est aussi 4 agents à plein  
temps pendant 4 jours (700 heures de

travail) et un engagement financier avec  
7000 euros de subventions + 6000 euros  
de matériel.

Pour le parc du château, l'investissement  
humain c'est aussi l'implication des  
maires-adjoints Joël Pérot, délégué  
à la création d'équipement publics,  
développement économique et  
commerce et Didier Préhu, délégué  
à l'aménagement du territoire et  
l'urbanisme, pour mettre en adéquation  
le désir d'activités humaines et  
l'environnement naturel à protéger.  
Cela a pris du temps, mais nous sommes  
heureux de voir enfin l'inauguration  
des chemins de randonnée en mai.  
Nous poursuivons notre action pour  
la réalisation de nos engagements  
électoraux, bonne promenade à toutes  
et tous sur les chemins du parc du  
château...

## MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

### Ouverture du parc du château le 26 mai : oui mais ...

4 ans après le rachat du château, nous  
pourrons enfin profiter de ce dernier  
mais ne rêvons pas, il ne sera ouvert que  
la journée du 26 mai pour fêter la Saint-  
Didier. Ensuite, l'ouverture se fera selon  
un planning défini pour des randonnées  
pédestres encadrées.

Nous sommes dubitatifs et nous ne comprenons pas les projets de la majorité  
municipale.

### Les projets prévus :

5 ha campus Ter@tec et un hôtel,  
3,96 ha destinés à des services de santé  
et culture,  
2 ha dédiés à une promesse de vente à  
M. Pascal Fournier SARL IDF IMMO afin  
de réaliser une résidence de tourisme,  
un pôle bien-être...

Ce qui a été investi à ce jour :  
70 000 € pour la réhabilitation de la

grange au bénéfice des Associations  
Lisière et Constellation, plusieurs milliers  
d'euros pour l'arrachage de barrières et  
la réfection de chemins.

Depuis 4 ans, à qui profite notre châ-  
teau ? Teratec, CdEA, Lisière et Constel-  
lation ?

Quels bénéfices pour les Bruyérois ?  
Pourquoi ne pas favoriser les actions du  
comité des fêtes au sein du château ?  
D'autres communes profitent de leur  
patrimoine en organisant spectacles ou  
animations tout en faisant participer  
l'ensemble de la population. A quelques  
kilomètres la commune de Janvry, avec  
600 habitants, arrive à dynamiser son  
village par des actions en collaboration  
avec citoyens et commerçants.

### Comité des fêtes

Nous remercions vivement l'ensemble  
des membres du comité des fêtes, pour  
leur implication depuis 26 ans, dans

l'organisation irréprochable des diffé-  
rents événements traditionnels de notre  
village. Nous regrettions fortement le  
manque de soutien financier et structu-  
rel. Aucun des maires adjoints n'a dénié  
se déplacer lors de sa réunion de clôture !

### Centre-ville

« Notre commune est l'arbre qui permet  
aux oiseaux d'y faire leur nid, il lui faut  
racines, branchage et feuillage, car sans  
branche ni feuille ce n'est plus un arbre  
c'est une bûche. »

Lorsque l'on voit l'évolution du centre-  
ville, on se demande où sont les arbres,  
les nids, les racines, les branchages...  
dont vous parlez dans le dernier BM.  
Franchement, avec CdEA vous vendez  
du rêve aux nouveaux habitants : la  
ruralité proche de Paris et le télétravail.  
Malheureusement, nous constatons que  
notre ruralité disparaît jour après jour.

# :::::Numéros utiles

**SAMU-SMUR**, médecin de garde **15**  
Police secours **17**  
Pompiers **18**  
Urgence avec téléphone portable  
**112**  
Urgence sociale **115**  
SOS enfants battus **119**  
Centre antipoison  
**01 40 37 04 04**  
Centre hospitalier Arpajon  
**01 64 92 92 92**  
Urgences médicales  
contactez la maison  
médicale de l'Arpajonnais au  
**01 69 13 91 91**  
Pharmacies de garde  
contactez le commissariat  
d'Arpajon  
**01 69 26 19 70**  
Commissariat de police  
**01 69 26 19 70**  
Gendarmerie  
**01 64 90 00 64**  
SOS femmes battues  
**3919**  
Sida info service  
**n° vert 0 800 840 800**  
Drogue info service  
**n° vert 0 800 23 13 13**  
Jeunes-violence-écoute  
**0 800 20 22 23**  
Planning familial  
**01 47 00 18 66**  
Association pour le couple et  
l'enfant APCE91  
**01 69 81 93 35**  
Dépannage électricité edf  
**0 810 010 333**  
Dépannage gaz GDF  
**0 810 433 091**  
Mairie  
**01 64 90 07 18**



## De juin à septembre 2018

### Mercredi 27 juin



16h et 17h

### LE CABINET DE CURIOSITÉS

Bibliothèque  
Entrée gratuite  
À partir de 6 ans  
Sur réservation auprès du service culturel

### Samedi 15 septembre

**BROCANTE**  
Place René Petit



### Samedi 22 septembre

10h  
**CONFÉRENCE**  
« Les plantes médicinales et les enjeux de l'industrie pharmaceutique »  
Avec Jean-Christophe GUEGUEN, docteur en pharmacie  
Espace BLC  
Inscription auprès du CCAS

### Samedi 8 septembre

10h à 17h30  
**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
Espace BLC



#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Culture : 01 64 90 71 91 ou [biblioculture@bruyereslechatel.fr](mailto:biblioculture@bruyereslechatel.fr)  
CCAS : 01 64 90 88 99 ou [limbergere-s@bruyereslechatel.fr](mailto:limbergere-s@bruyereslechatel.fr)